



## **ISDND de Saint-Jean de Libron - CSS du 27 juin 2019**

### Présentation de l'audit réalisé entre avril et juin 2019

**Suite aux à la fréquence des odeurs ressenties par les riverains, l'agglo. a mis en place des actions :**

✓ **Mesures préventives :**

- Arrêt de l'acceptation de déchets fortement fermentescibles**
- Renforcement du rythme de recouvrement des déchets**

✓ **Mesures de diagnostic :**

- Mesures d'émissions de biogaz et d'odeurs**
- Cartographies biogaz**

- ✓ **Mesures curatives :**
  - Renforcement du réseau de dégazage**
  - Mise en fonctionnement d'une torchère de chantier, rendue nécessaire pendant la phase de déroulement des travaux de dégazage du casier 4**
  - Asservissement de la torchère principale au moteur**
  - Drainage du biogaz en pied de flanc Nord du casier n°3 afin de stopper les effets diffusifs liés au géocomposite drainant**
  - Installation d'une unité complémentaire de valorisation du biogaz (en cours)**

**L'agglo. a souhaité :**

- ✓ **S'assurer que ces actions étaient pertinentes**
- ✓ **Identifier / confirmer les origines des nuisances**
- ✓ **Disposer de recommandations pour des actions complémentaires**

**Un audit complet de l'ISDND est donc apparu nécessaire**

**L'agglo. a souhaité qu'y soient abordés les champs :**

- ✓ **Règlementaire**
- ✓ **Fonctionnel**
- ✓ **Technique**

## Cet audit a été confié à EODD Ingénieurs Conseils

### **EODD :**

- ✓ **est un cabinet d'ingénierie environnementale totalement indépendant (actionnariat 100% interne)**
- ✓ **N'ayant jamais travaillé sur le site pour des prestations de conseil à l'exploitation ni de conception**
- ✓ **Guillaume LACOUR est expert dans les problématiques de dégazage des ISDND**

## Visites et interviews :

- ✓ **Collecte de données début avril**
- ✓ **Visites de terrain avril**
- ✓ **Interviews avril et mai**
- ✓ **Réunion de travail 17 mai**
- ✓ **Rapport final de rendu 13 juin**

Date	Intervenant EODD	Présence CABEME	Objet de la visite
04 avril 2019 matin	David DORLEANS	Thierry PUJOL	Prise de connaissance du site
04 avril 2019 après-midi	David DORLEANS	Sans	Audit biogaz
05 avril 2019	David DORLEANS Tiphane PAULY	Sans	Audit biogaz
09 avril 2019	David DORLEANS Ludivine VILLAVERDE	Sans	Audit biogaz
12 avril 2019 matin	Guillaume LACOUR	Philippe DONNADIEU Thierry PUJOL	Prise de connaissance du site
15 avril 2019	Guillaume LACOUR	Sans	Interviews des équipes opérationnelles d'exploitation Observations du mode d'exploitation Visite de la déchèterie
29 mai 2019	Guillaume LACOUR	Sans	Interview de la responsable d'exploitation

## Indices des versions du rapport :

Indices	Date	Etat	Observations
1	17/05/2019	Provisoire	Version initiale.
2	26/05/2019	Provisoire	Intégration des discussions issues de la réunion de travail du 17/05/2019, en particulier analyse de l'habitat autour de l'ISDND et développement de la synthèse du rapport.
3	29/05/2019	Provisoire	Intégration des éléments issus de la rencontre avec la responsable d'exploitation le 29/05/2019.
4	13/06/2019	Définitif	Modifications mineures de forme.

## L'audit a porté sur l'identification :

- ✓ **D'éventuelles sur-prescriptions préfectorales**
- ✓ **Des écarts entre les prescriptions réglementaires et les pratiques constatées**

**NB : cette partie n'a pas porté sur l'étude de la conformité de l'AP à l'AM puisque l'AP (2018) est postérieur à l'AM (2016)**

## Recommandations :

- ✓ **Les surfaces d'exploitation doivent être recouvertes de façon plus efficiente afin de limiter les risques d'émissions olfactives et les envols**
- ✓ **Pour les futurs casiers, en lien avec la réflexion d'un éventuel nouveau phasage d'exploitation, un quai de dépotage devrait être prévu**
- ✓ **Le rythme d'entretien des fossés, jouant le rôle de piège à déchets légers envolés, doit être plus soutenu**
- ✓ **La mise en place d'une station de traitement des lixiviats doit être engagée (études géotechniques programmées en juillet-août 2019)**



## Recommandations :

- ✓ **Le point unique de rejet eaux pluviales en aval du site devrait être mieux aménagé pour faciliter les mesures et prélèvements**
- ✓ **Les prochaines mesures acoustiques devront intégrer les points de mesures fixés par l'AP**
- ✓ **Une étude ATEX doit être réalisée sur l'ensemble des équipements biogaz**
- ✓ **La zone des bassins doit faire l'objet de travaux de confortement et sécurisation**
- ✓ **Un audit complet de la déchèterie interne doit être lancé**

## Recommandations :

- ✓ **Hors champ de l'AP actuel, des travaux de canalisation des effluents issus d'une ancienne zone de décharge découverte fin 2018 en partie Nord de l'ISDND doivent être entrepris (travaux d'urgence prévus par l'agglo.)**

## L'audit a porté sur :

- ✓ **Le fonctionnement courant du site**
- ✓ **L'organisation des équipes de travail**
- ✓ **Les équipements disponibles et leur état**
- ✓ **La déchèterie**

## Recommandations :

- ✓ **Une réflexion sur une adaptation des horaires de travail pourrait être engagée, afin de :**
  - tenir compte du rythme d'apport des déchets : 4 agents sont par exemple prévus le samedi matin alors qu'il n'y a que très peu d'apports**
  - intégrer la gestion d'aléas climatiques dans l'organisation du temps de travail (flexibilité requise en cas d'évènements pluvieux importants)**
  - trouver des synergies avec l'exploitation de VALORBI et le cas échéant réduire les heures d'ouverture de l'ISDND (horaires actuels basés sur ancien AP ; demande faite par PAC pour modif. des horaires)**

## Recommandations :

- ✓ **Assurer le contrôle journalier visuel de la zone des bassins**
- ✓ **Réfléchir à la possibilité de déplacer plus au Nord du casier 4 l'entrée des camions, afin de limiter les risques d'envols légers (entrée actuelle sous les vents dominants)**

## Recommandations :

- ✓ **Apporter quelques modifications sur le plan de la sécurité :**
  - Imposer l'inscription du numéro de téléphone portable sur le registre à l'entrée pour chaque personne extérieure au site**
  - Imposer, pour les agents évoluant sur les zones de déchets et de travaux, le port du casque ou de casquettes coquées, ainsi que de masques à poussières**
  - Equiper les agents d'explosimètre portable**

## Recommandations :

- ✓ **Changer la tonne à eau et étudier la possibilité d'augmenter la pression au niveau du décrocteur de roues**
- ✓ **Sensibiliser les chauffeurs des compacteurs à l'intérêt de compacter en permanence les déchets, même pendant les périodes d'absence d'apports de déchets**
- ✓ **Organiser des visites d'autres ISDND afin de s'imprégner des pratiques mises en œuvre sur d'autres sites**

## L'audit a porté sur l'aspect biogaz essentiellement :

- ✓ **Mesures de terrain**
- ✓ **Audit de l'état du réseau et de son entretien**
- ✓ **Analyse des données de suivi**
- ✓ **Evaluation du gisement**



## Conclusions sur l'origine des odeurs :

- ✓ **Sous-dimensionnement de l'unité de valorisation du biogaz ( → complétée par la torchère du site)**
- ✓ **Insuffisance de soutirage du biogaz**
- ✓ **Fréquence de réglage et d'entretien du réseau de dégazage insuffisante (mensuelle)**
- ✓ **Prescription de conception du casier 4 (pose d'un géocomposite drainant en flancs ayant fortement contribué aux émissions diffuses de biogaz)**
- ✓ **Surfaces trop importantes d'exploitation et/ou de déchets insuffisamment recouverts**

## Recommandations :

- ✓ **Augmenter la capacité de valorisation du biogaz (processus en cours à la date de réalisation de l'audit → à titre expérimental, installation d'un Transvap'O)**
- ✓ **Réaliser un réglage hebdomadaire du réseau de dégazage, et mesurer l'ensemble des paramètres fixés à l'AP**
- ✓ **Assurer les réparations sur le réseau (soudures en lieu et place de réparations provisoires, équipements rouillés à changer)**
- ✓ **Augmenter la dépression dans le massif de déchets**

## Recommandations :

- ✓ **Mesurer une fois par mois les niveaux de lixiviats dans les puits et procéder à leur pompage dès que nécessaire**
- ✓ **Déconnecter le géodrain installé sur le flanc Sud du casier 4 (travaux réalisés en avril-mai 2019 durant la période de l'audit)**
- ✓ **Couvrir plus efficacement les zones du casier 4 non exploitées**
- ✓ **Pour les futurs casiers 5 et 6 :**
  - Repenser le phasage d'exploitation**
  - Procéder au dégazage par le fond des casiers**